








**En 2021, avec VOUS, nous sommes particulièrement vigilants sur les impacts environnementaux suivants:**

-  Consommation d'eau non potable
-  Consommation d'eau potable
-  Consommation d'électricité
-  Emissions atmosphériques
-  Production de déchets



Toutes les idées sont les bienvenues, elles nous permettent de nous améliorer continuellement. Partagez les vôtres à l'animateur environnement de l'Etrier ou directement via : [contact@etrierdeparis.com](mailto:contact@etrierdeparis.com)

**Nos efforts à tous devraient nous permettre d'atteindre fin 2021, les objectifs de performance environnementale suivants:**

<b>Consommation d'eau non potable</b>		⇒	Connaître mensuellement la consommation en fonction du débit et des heures de fonctionnement des arrosages de Madrid et Dauphine
<b>Consommation d'eau potable électrique et de gaz</b>		⇒	Stabiliser ou diminuer notre consommation d'eau potable par rapport à l'année 2020
<b>Consommation de carburant et de consommables en général</b>		⇒	Connaître les quantités consommées pour savoir si nous pouvons faire mieux ou non
<b>Déchets</b>		⇒	Connaître le volume de déchets que nous produisons par type de déchets
<b>Emissions des véhicules</b>		⇒	Connaître le nombre de kilomètres parcourues ou les heures de travail effectuées par nos véhicules
<b>Consommation d'eau et d'énergie</b>		⇒	Connaître l'ensemble de nos équipements consommateurs d'eau ou d'énergie et leur caractéristiques techniques (modèle, âge...) pour évaluer ce que nous pouvons améliorer
<b>Nos consommations de manière générale</b>		⇒	Mise en place et présence d'une procédure d'achat durable et formation des responsables des achats
<b>Impacts des entreprises évoluant sur le site en « permanence » ou pour travaux de rénovation</b>		⇒	Signer des contrats type « Plan de Prévention » pour que les entreprises extérieures respectent nos efforts environnementaux
<b>Transmission de nos exigences environnementales de la structure aux parties intéressées</b>		⇒	L'ensemble de nos partenaires, fournisseurs, clients doivent avoir le moyen de prendre connaissance et/ou connaître nos engagements environnementaux
<b>Label EquRES</b>		⇒	Renouvellement à l'échelon engagement minimum en 2021